

Conseil d'administration du 20 mai 2015 Compte rendu

Présents : CUNIBERTI Irène, DE ROBERTIS Cristina, DUFOUR Jacques, DUFOUR Marie Claude, MAESTRACCI Angèle, MARFAING Jean Louis, PASCAL Henri, REVERDITO Denise, TAURINES Jean Jacques, TAUTIL Irène.

Excusés : DUTECH Roland, IVOL Isabelle, ORSONI Marcelle.

1. Initiatives climat et Alternatiba

La Coalition Climat (collectif de plus de 300 organisations dont Attac) organise les 30 et 31 mai « 1 000 initiatives pour le climat ». S'il est un peu trop tard pour mobiliser sur ces dates, il est décidé de lancer la mobilisation climat dans la perspective de la conférence de Paris (décembre 2015). Nous organisons une conférence de presse le 28 mai à 11h (Café de la Rade) ; C. De Robertis, J.L. Marfaing, H. Pascal et J.J. Taurines se réunissent samedi 23 pour préparer la conférence de presse et, plus généralement, la mobilisation climat. Il s'agira d'abord de dresser la liste des organisations locales concernées et voir avec elles si l'on peut organiser des actions, notamment dans la préparation des journées des 26 et 27 septembre prochain. Exposition, conférence, actions de rue (cercle de bruit ?), alternatiba, il faudra voir quelles formes d'action on est en mesure d'organiser. M.C. Dufour se charge de préparer des scénarios sur ce thème pour des théâtres forum. Il est évident que si des adhérents d'Attac Var veulent participer à l'organisation des mobilisations ils seront les bienvenus.

A Marseille la mobilisation est importante. Le 4 juin est organisée une « présence citoyenne » autour de la Villa Méditerranée en lien avec la présence de Hollande à la « MED COP 21 » et les 27 et 28 juin est prévu « Alternatib'Aïoli » : un village des alternatives au changement climatique » : voir le site <https://alternatiba.eu/marseille>

2. Tribunal populaire des banques : bilan et perspectives

La soirée du 12 mai au Centre Social et Culturel a été très positive aussi bien la représentation (les acteurs ont été encore mieux que les fois précédentes) que la conférence de Dominique Plihon. Le public a été assez nombreux, parmi eux des habitants de la cité. Il faudra renouveler les actions menées en collaboration avec le Centre Social et Culturel. Un oubli qui sera à réparer les prochaines fois : nous n'avons pas mis en vente le « Livre noir des banques ».

Cette représentation nous incite à essayer de renouveler : contact sera pris avec La Roquebrussane, Sollies Pont, La Cadière, Signes pour essayer d'organiser une représentation dans ces villes.

3. Préparation de la projection débat de « Qui sauve qui ? »

On reverra ça à la rentrée.

4. Activité des collectifs

4.1. Collectif 3 A

Nous avons envoyé la lettre annonçant notre retrait du collectif (voir compte rendu du CA du 15 avril 2015). Nous n'avons reçu aucune réponse et notre lettre n'a pas été diffusée aux membres du collectif ; ce dernier n'a plus l'air d'exister.

4.2. Collectif Stop Tafta

Le Collectif stop Tafta Var ne s'est plus réuni depuis décembre dernier et reste inactif. Par contre le collectif Stop Tafta TPM est intervenu à la foire de La Farlède. Malgré quelques tensions avec les organisateurs de la foire, l'enterrement de Tafta a pu se produire le samedi mais pas le dimanche comme prévu. Le collectif met en place la programmation de cet enterrement dans les 13 communes de TPM (à commencer par Six Fours). Il veut aussi essayer de relancer le collectif Var.

Sur CETA, qui risque d'être prêt fin juin, la mobilisation pour interpeller les députés européens continue.

4.3. Collectif varois pour un audit citoyen de la dette publique

Le collectif a organisé la projection/débat du film de Pierre Carles « Opération Correa » à Six Fours (cinéma Six n'étoiles) avec la participation du réalisateur. La salle était quasiment pleine et il y a eu des demandes de contact avec le collectif. Le court métrage sur la dette (1^{re} partie de « Opération Correa ») est particulièrement bien et il va falloir voir si le collectif peut l'utiliser. Le collectif a été invité à présenter ses activités aux congrès départemental du syndicat Solidaires Finances Publiques 83. Sa prochaine réunion est le mardi 2 juin 18h toujours à la Bourse du travail de Toulon.

4.4. Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume

Le projet continue et la mobilisation aussi : samedi 13 juin le collectif organise une marche contre la LGV ; le départ est donné à 8h 45 à la Maison de la nature des 4 frères et à 13h un pique nique sera tiré des sacs.

Site du collectif : <http://stoplgvsudsaintebaume.jimdo.com>

A la suite de ce compte rendu nous publions de larges extraits de la lettre du secrétaire d'État aux Transports au préfet de Région.

5. Université d'été

L'Université d'été d'Attac aura pour titre « Climat, Dette, Austérité : ça va chauffer ! ». Elle se déroulera du 24 ou 29 août 2015 à Marseille (Faculté Saint Charles). Pour l'organiser Attac a besoin de volontaires : à l'appel à volontaires lancé le 18 mai, seules 3 personnes ont répondu. Donc si vous êtes volontaire, pour maintenant et/ou pour la durée de l'Université, vous pouvez prendre contact avec Hervé Thomas : eldjinn.rv@orange.fr

6. Proposition organisation débat « Les 3 vies du chevalier »

Ce film documentaire de Dominique Dattola est présenté par son sous titre « Histoire de la laïcité de l'Ancien Régime à nos jours ». Nous allons prendre contact avec la Ligue des Droits de l'Homme pour organiser une projection et un débat sur le thème de la laïcité.

7. Demande d'intervention aux rencontres du CIETM

Le « Collectif d'Initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures » (CIETM) organise, le 4 juin prochain 9h – 17h30 (Centre Nautique à Hyères) une « rencontre des acteurs du développement territorial durable dans le Var » sur le thème « Territoires rêvés,

Territoires réels ». Le CIETM a invité Attac Var à participer à cette journée : au vu du programme, très universitaire et cependant intéressant, nous déclinons l'invitation.

Pour ceux qui souhaitent le programme de cette journée : cietmaures@gmail.com

8. Demandes de financement de films et théâtre

La compagnie NAJE lance un appel à financement pour sa prochaine création : un spectacle de théâtre forum sur le travail « Chantiers » ; la compagnie NAJE est celle qui a écrit le texte du « Tribunal Populaire des Banques ». Nous décidons d'envoyer une contribution de 50€.

Attac a des droits particuliers pour l'utilisation du film « Nature, le nouvel eldorado de la finance » produit par Via Découverte, soit 50€ pour une projection hors salles de cinéma et 100€ pour les projections en salles. Nous allons voir plus précisément les conditions d'utilisation du film ; on pourrait organiser une projection soit à la fin de l'année soit l'année prochaine. Pour avoir des informations sur ce film :

<http://www.viadecouvertes.fr/realisations/nature-nouvel-eldorado-finance>

Nous pouvons prêter le DVD « Water makes money », que nous avons acheté il y a quelques temps, aux organisations ou personnes qui souhaitent organiser une projection. Il a été prêté actuellement à Robert Teisseire, conseiller municipal à La Seyne, chargé de la question du retour de la gestion de l'eau en régie municipale.

9. Questions diverses

9.1. CNCL

La CNCL se réunira le samedi 6 juin de 9h à 18h (Université de Paris 8 Saint Denis). En l'absence de René Lucas, nous n'aurons pas de délégué.

9.2. Hydrocarbures Maghreb

Le Forum Social Mondial de Tunis a édité une brochure « Les hydrocarbures non conventionnels au Maghreb, un écocide annoncé » ; cette brochure peut être commandé à Attac. Nous en commanderons quelques exemplaires en fonction des mobilisations qui seront organisées sur le climat.

9.3. Les naufragés du libre échange

Les naufragés du libre-échange, le nouveau petit livre d'Attac France publié ce 15 avril aux éditions les Liens qui libèrent, situe les négociations du TAFTA et du CETA dans l'histoire et les méandres de la mondialisation commerciale. Il explique notamment qu'il ne s'agit pas de préférer le multilatéralisme de l'OMC au bilatéralisme des accords de libre-échange, mais bien d'œuvrer à une refonte complète des priorités des régulations internationales : le droit commercial international doit être soumis au droit social et aux exigences écologiques, en particulier climatiques. Le livre propose également des pistes concrètes pour abandonner le libre-échange, ce navire à la dérive sur le pont duquel nos « élites » dansent en toute impunité.

Nous allons commander une quinzaine d'exemplaires de ce livre.

Le prochain Conseil d'Administration d'Attac Var est le mercredi 17 juin à 18h 30 Bourse du Travail de La Seyne avenue Gambetta. Tous les adhérents d'Attac résidant dans le département sont invités à participer aux conseils d'administration d'Attac Var.

Suivez l'actualité d'Attac Var sur le site :

<http://attac83.jimdo.com>

Ligne nouvelle Provence Côte d'Azur

Lettre d'Alain VIDALIES, Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

à Michel CADOT, Préfet de Provence Alpes Côte d'Azur, préfet des Bouches du Rhône en date du 13 avril 2015

(Extraits)

«(...) Le 14 janvier 2015, vous m'avez adressé le dossier d'approbation préparé par Réseau Ferré de France (RFF) présentant vos propositions de zone de passage préférentielle sur ces sections de priorité 2. Sur ces bases et pour ces sections, je décide les orientations suivantes en ce qui concerne le fuseau de passage des nouvelles infrastructures et les modalités de desserte des agglomérations :

Choix du fuseau de passage des nouvelles infrastructures pour les sections de seconde priorité

Aubagne –Toulon

● La section Aubagne –Col de l'Ange- Toulon :

Les études de la phase 1 ont démontré l'impossibilité d'un doublement de la ligne existante entre Aubagne et Toulon et ont ainsi conduit à opter pour la réalisation d'une section de ligne nouvelle de l'ordre de 40 km dont environ la moitié en tunnel.

En cohérence avec la décision ministérielle du 7 mai 2014 portant notamment sur le choix du fuseau « B10 », la zone entre Aubagne et l'Est du vallon de Rouvière sera traversée en tunnel, à l'écart des zones urbanisées d'Aubagne et Gémenos.

S'agissant de la section entre le Col de l'Ange et l'arrivée sur Toulon, je retiens le fuseau dit « C40 » qui ressort comme celui présentant le moins d'impact environnemental sur les milieux naturels et les zones agricoles sensibles, et sur les zones habitées en termes de nuisances sonores. Une section constituée d'une alternance de tunnels et des viaducs permettra d'éviter le poljé de Cuges ainsi que les milieux naturels les plus sensibles, un passage en surface évitera le plateau de Signes, le plateau du Siou blanc et le bassin du Beausset, puis une section en tunnel permettra la descente vers Toulon avec une arrivée en surface en gare de Toulon Centre.

● Le réaménagement de la gare de Toulon :

Les études menées ont montré que les capacités ferroviaires de la gare actuelle de Toulon centre et de la traversée de l'agglomération toulonnaise devraient être renforcées afin d'accueillir le trafic envisagé à l'horizon de la réalisation des sections de priorité 2. Il est notamment envisagé d'ajouter une sixième voie à quai en gare de Toulon.

Le projet final devra porter une attention particulière aux fonctionnalités du nouveau pôle gare en cohérence avec les différents services de mobilité, d'accessibilité et d'aménagement de ce site au cœur de la métropole toulonnaise.

Est-Var – Siagne

● La section Est-Var – St Cassien – Siagne :

Deux voies nouvelles seront créées entre le secteur du Muy et la vallée de la Siagne (jusqu'à la ligne Cannes-Grasse) avec l'objectif de rechercher un tracé à l'écart de la bande littorale et qui préserve les espaces naturels.

S'agissant de la section entre la gare nouvelle Est-Var, futur pôle d'échange multimodal au carrefour des voies de communication dans le secteur Ouest du Muy et le secteur de Saint Cassien, la zone de passage préférentielle que je retiens est basée sur le fuseau « F10 ».

Les conditions de passage entre le lac de Saint Cassien et la Siagne, relevant de priorité 2, ont été fixées dans le cadre de la décision ministérielle du 7 mai 2014 de façon à traiter globalement la problématique du franchissement de la vallée de la Siagne. Je confirme cette décision validant l'option « G60 », prévoyant notamment la traversée du massif du Tanneron en tunnel et dont l'arrivée dans la vallée de la Siagne est déterminée par la position de la gare de l'Ouest des Alpes Maritimes pressentie le long de l'autoroute A8, entre l'aire des Bréguières et le péage d'Antibes.

● Le pôle multimodal du Muy :

Considérant l'activité économique de l'Est varois qui connaît notamment une croissance démographique de 2 % par an, le principe d'une gare nouvelle positionnée en surface est retenu. Il est prévu que cette gare permette l'accueil de TER terminus et l'interconnexion TER/TGV. Son positionnement final devra tout particulièrement faciliter les échanges multimodaux, en cohérence avec les pôles urbains alentours et les voies de communication existantes.

(...)

S'agissant des sections Aubagne – Toulon et Est-Var – Siagne, vous veillerez à la mise en place d'observatoires du foncier.

Dans un premier temps, ces observatoires auront pour mission d'assurer une veille et une information en matière d'occupation des sols dans les zones de passage préférentielles telles que définies ci-dessus. Ils identifieront également les secteurs qui supportent les tensions foncières les plus importantes et susceptibles d'affecter la réalisation à terme du projet.

Dans un second temps, des études complémentaires pourront être engagées sur les secteurs qui auront été identifiés comme les plus sensibles, afin de préciser ponctuellement la zone de passage de la nouvelle infrastructure et permettre ainsi de me proposer la mise en place de mesures visant à préserver la faisabilité à terme de la ligne nouvelle, pouvant aller le moment venu jusqu'à une qualification de Projet d'Intérêt Général (PIG) sur les secteurs jugés les plus pertinents. Le financement de ces études et de ces mesures sera à rechercher dans le cadre du contrat de plan (CPER) de votre région.

(...) ».
